

**Séance ordinaire du 11 juin 2024**  
**Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal**  
**de la commune de PORTE-DE-SAVOIE**

**Délibération n°11062024D01**

**Objet : Affaires culturelles – versement d’une subvention à l’association « AURORA EVENTS »**

Date de la convocation et de l’affichage : 5 juin 2024  
 Nombre de conseillers en exercice : 29  
 Nombre de conseillers présents : 25  
 Nombre de pouvoirs : 4  
 Nombre de conseillers n’ayant pas pris part au vote : 0  
 Nombre de votants : 29  
 Pour : 26  
 Contre : 0  
 Abstentions : 3

Le 11 juin 2024, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER		X		Franck VILLAND
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET		X		Patrick CHAPUIS
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Aly DIARRA	X			
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET	X			
Annie BERARD	X			
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Christine CARREL		X		Serge GUILLEMAT
Roger BILLARD	X			
Régine DUCRET	X			
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Fabien CHAMPONNOIS	X			
Séverine DEBERNARDI	X			
Sarah HENICKE		X		Chantal GIRAUD
Mylène AVILA	X			

Accusé de réception en préfecture  
 073-200083681-20240611-11062024D01-DE  
 Date de réception préfecture : 17/06/2024

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Jean-Luc PLAGNOL	X			
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA	X			
Yves GOAËR	X			

Secrétaire de séance : Elodie Da Silva

-----

**Rapporteur** : Franck VILLAND, Maire

Monsieur le Maire annonce aux membres du conseil qu'une association monte un projet de festival de musiques électroniques et d'arts scénographiques « TWO GATES FESTIVAL » prévu du 5 au 8 septembre 2024 à Porte-de-Savoie. Il s'agit de diversifier l'offre culturelle présente sur la commune en proposant un programme à destination des jeunes adultes. Les porteurs du projet sont venus présenter leur dossier qui offre toutes les garanties nécessaires au niveau de la sécurité. Deux scènes avec décors immersifs, une buvette, un village culturel et associatif sont prévus. Un dispositif « Eau, déchets et hygiène » a été mis en place.

De recettes sont prévues par la vente des billets d'entrée mais l'association sollicite également des subventions auprès des collectivités locales, dont la commune.

Après instruction du dossier technique, il est proposé d'accorder la subvention sollicitée d'un montant de 6 000 euros.

Vu l'article L 2311-7 du code général des collectivités territoriales ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

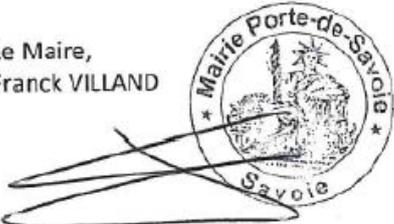
- **ATTRIBUE** une subvention de 6 000 euros à l'association « AURORA EVENTS » pour le projet « TWO GATES FESTIVAL » qui aura lieu du 5 au 8 septembre 2024.

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 11 juin 2024

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le

Le Maire,  
Franck VILLAND



La secrétaire de séance,  
Elodie DA SILVA

Accusé de réception en préfecture  
073-200083681-20240611-11062024D01-DE  
Date de réception préfecture : 17/06/2024